

ACTION URGENTE

UN MILITANT CONDAMNÉ RISQUE TOUJOURS LA TORTURE

Le militant chinois de renom Wu Gan (plus connu sous son nom de plume *Tufu*, « Le Boucher ») a été condamné à huit ans de prison pour « subversion du pouvoir de l'État ». Dans une déclaration publiée après sa condamnation, Wu Gan a indiqué avoir été torturé durant sa détention et on craint qu'il ne soit toujours exposé au risque de torture et de mauvais traitements.

Wu Gan a été condamné à huit ans d'emprisonnement et privé de ses droits politiques pendant cinq ans supplémentaires pour « subversion du pouvoir de l'État » par le tribunal populaire intermédiaire n° 2 de Tianjin, le 26 décembre 2017. Peu après avoir été condamné, Wu Gan a publié une déclaration dans laquelle il affirmait avoir rejeté la requête des autorités qui lui demandaient de plaider coupable en échange d'une sentence plus clément. Selon son avocat, Wu Gan a été condamné à une sentence assez lourde par rapport à d'autres militants, parce qu'il a refusé de plaider coupable.

Wu Gan et ses avocats avaient confirmé, avant sa condamnation, qu'il ferait appel s'il était déclaré coupable. Cependant, lorsque les avocats ont demandé à rencontrer leur client juste après sa condamnation, le centre de détention a refusé leur requête et leur a demandé de vérifier s'ils étaient éligibles pour représenter Wu Gan lors de la procédure d'appel. Essuyant des refus constants de la part des responsables de la prison, les avocats de Wu Gan n'ont pu le rencontrer que la veille de l'expiration de la période légalement prescrite pour déposer un appel, le 5 janvier 2018.

Dans sa déclaration qui a fait suite au prononcé du jugement, Wu Gan a cité 13 agents qui l'auraient torturé durant sa détention. Avant son procès à huis clos qui s'est déroulé le 14 août 2017, Wu Gan a été détenu pendant plus de 28 mois sans pouvoir communiquer avec sa famille. Ses avocats ont officiellement interjeté appel.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en anglais, en chinois ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités de libérer Wu Gan immédiatement et sans condition, car il a été emprisonné uniquement pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression et de réunion ;
- demandez-leur de veiller à ce que Wu Gan, en attendant sa libération, puisse avoir des contacts réguliers et sans restriction avec sa famille et les avocats de son choix, et ne soit pas soumis à des actes de torture ni à d'autres mauvais traitements ;
- engagez-les à mener dans les meilleurs délais une enquête approfondie et impartiale sur les tortures qu'aurait subi Wu Gan et à traduire les responsables présumés en justice.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 16 FÉVRIER 2018 À :

Directeur
Centre de détention municipal n° 1 de
Tianjin
Dabianzhuang, Zhongbeizhen,
Xiqingqu, Tianjin Shi, 300112
Chine
Tél : +86 22 2753 5320 (chinois
uniquement)
**Formule d'appel : Dear Director, /
Monsieur,**

Ministre de la Sécurité publique
Zhao Kezhi
Ministry of Public Security
14 Dong Chang'anjie
Dongchengqu, Beijing Shi 100741
Chine
Tél : +86 10 6626 2114 (en chinois
uniquement)
Courriel : gabzfwz@mps.gov.cn
**Formule d'appel : Dear Minister, /
Monsieur le Ministre,**

Copies à :
Président de la République
Xi Jinping
Zhongnanhai
Xichang'anjie
Xichengqu, Beijing Shi 100017
Chine
Fax : +86 10 63070900
Courriel : english@mail.gov.cn

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Chine dans votre pays (adresses à insérer) :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la troisième mise à jour de l'AU 129/15. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/asa17/7221/2017/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

CHINE. UN MILITANT CONDAMNÉ RISQUE TOUJOURS LA TORTURE

COMPLÉMENT D'INFORMATION

La Chine a déjà intenté des actions sous-tendues par des considérations politiques à l'encontre de célèbres militants au moment de Noël. Le dissident chinois de premier plan Hu Jia a été arrêté le 27 décembre 2007. Liu Xiaobo, qui s'est vu ensuite décerner le prix Nobel de la paix avant de décéder en détention en 2017, avait été condamné à 11 ans d'emprisonnement le 25 décembre 2009 pour « incitation à la subversion du pouvoir de l'État ».

Wu Gan a initialement été arrêté lors d'une manifestation devant un tribunal organisée en mai 2015 contre une erreur judiciaire commise dans le cadre d'une affaire passible de la peine de mort remontant à 2000. En juillet 2015, Wu Gan a été officiellement arrêté par le parquet populaire de la ville de Xiamen pour des accusations d'« incitation à la subversion du pouvoir de l'État » et pour avoir « cherché à provoquer des conflits et troublé l'ordre public ». Wu Gan est un militant célèbre en Chine depuis 2009. Il est reconnu pour ses méthodes innovantes, qui consistent à lier les actions en ligne et sur le terrain, à mettre en lumière les violations des droits humains et à collecter des fonds sur Internet pour financer ses activités.

Entre le 18 et le 20 mai 2015, Wu Gan a participé à une manifestation devant le tribunal populaire supérieur de la province du Jiangxi, à Nanchang. Il était venu soutenir un groupe d'avocats réclamant de pouvoir consulter des pièces de procédure dans une affaire datant de 2000 concernant quatre hommes condamnés à mort pour vol, viol et meurtre et dans laquelle une erreur judiciaire aurait été commise. Leurs avocats affirmaient que les « aveux » des accusés leur avaient été arrachés sous la torture et ils souhaitaient rouvrir le dossier, mais jusqu'ici, ils n'ont pas été autorisés à examiner les documents de l'affaire. En 2011, le suspect d'une autre affaire a avoué que c'était lui qui avait perpétré le meurtre. Le parquet n'a cependant pas abandonné les charges contre les quatre autres accusés.

Les militants et les défenseurs des droits humains continuent d'être systématiquement soumis à une surveillance, à des manœuvres de harcèlement et d'intimidation, à des placements en détention et à des arrestations. De plus en plus de défenseurs des droits humains sont retenus par la police dans des lieux de détention non officiels, parfois sans pouvoir consulter un avocat pendant de longues périodes, ce qui les expose au risque de subir des actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements.

Nom : Wu Gan

Homme

Action complémentaire sur l'Action urgente 129/15, ASA 17/7674/2018, 5 janvier 2018